

La Fédération Française de la Franchise continue de développer son réseau en intégrant cinq nouveaux membres et trois nouveaux experts

La FFF poursuit son expansion, accueillant depuis début décembre 2024, cinq nouvelles enseignes du secteur Boulangerie : **Feuillette**, **Augustin et Mariette** (2 réseaux rattachés au groupe BC-CAP), **Boulangerie Louise**, **Maison Becam**. La FFF est également ravie d'intégrer au sein de son Collège, trois nouveaux experts : **Laurent Leclerc**, co-fondateur de Smappen, **Élodie Bertrand-Esquel**, avocate associée du cabinet Beside Avocats, et **Mehdi Taleb**, co-fondateur d'EverFruit Digital. Aujourd'hui la Fédération Française de la Franchise regroupe près de 190 réseaux membres, issus de 90 secteurs d'activité différents, représentant près de 40 % du chiffre d'affaires total franchise et une soixantaine d'experts.



Feuillette - Membre actif

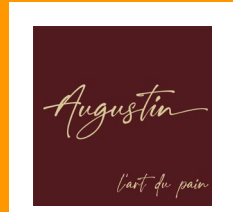
L'enseigne des boulangeries Feuillette propose depuis 2009 une sélection qualitative de produits sucrés et salés, tout au long de la journée, dans des lieux de vie à la décoration soignée. D'une surface de vente de 500 mètres carrés en moyenne, le concept est considéré comme « bien plus qu'une boulangerie ». Les franchisés réalisent en moyenne un

chiffre d'affaires d'environ 3 millions d'euros hors taxes, et accueillent 860 clients chaque jour (à fin 2024).

www.feuillette.fr

Pour **Laurent Delafontaine**, Directeur du développement de l'enseigne :

« rejoindre la Fédération Française de la Franchise s'inscrit dans une démarche d'excellence en franchise. Cela permet non seulement au franchiseur de bénéficier de l'expertise et des ressources de la fédération, mais aussi de transmettre ces bénéfices à l'ensemble des franchisés, renforçant ainsi leur réussite collective. »



Augustin - Membre "Nouvelle franchise"

Augustin est une enseigne spécialisée en boulangerie et pâtisserie souhaitant perpétuer et valoriser le savoir-faire artisanal, tout en fournissant une expérience de qualité et de proximité à ses clients. Elle s'adresse à une clientèle urbaine et exigeante en proposant la majorité de ses produits vendus au poids. L'enseigne appartient au groupe BC-CAP.



Mariette - Membre "Nouvelle franchise"

Mariette, enseigne de boulangerie-pâtisserie, a pour vocation de proposer des produits de traditions sains, goûteux et accessibles. Mariette cible une clientèle familiale en s'implantant en périphérie et en entrée de ville. Tout comme Augustin, elle appartient au groupe BC-CAP, à elles deux, Augustin et Mariette visent 60 adresses en France d'ici fin 2025.

Pour **Boris Calle**, Président du Groupe BC-CAP :

« chez BC-CAP, nous sommes fermement convaincus que la clé du succès de nos franchisés réside dans une collaboration étroite et un modèle flexible. L'adhésion d'Augustin et Mariette à la FFF (Fédération Française de la Franchise) témoigne de notre engagement à offrir à nos franchisés un accompagnement de premier ordre, un accès aux meilleures pratiques du secteur et une crédibilité accumulée auprès des partenaires financiers. Lorsque je valide un projet d'implantation en franchise, je l'aborde avec la même rigueur et exigence que si c'était mon propre projet, sans compromis, afin de garantir à nos franchisés les meilleures chances de succès. »



Boulangerie Louise - Membre "Nouvelle franchise"

Depuis 2010, Boulangerie Louise évolue dans le secteur de la boulangerie, pâtisserie et du snacking. L'enseigne compte aujourd'hui 120 boulangeries en France et appartient au groupe TERACTION. Elle a pour objectif de valoriser les filières agricoles et le savoir-faire artisanal avec des produits de qualité réalisés sur place.

www.boulangierielouise.com

Pour **Benjamin Bohbot**, Directeur de Boulangerie Louise :

« lorsque Boulangerie Louise a fait le choix d'accélérer sa stratégie d'expansion, nous avons naturellement décidé de privilégier la franchise pour l'efficacité qu'elle induit dans l'excellence opérationnelle et dans le développement commercial. Après avoir repensé notre politique franchise et nos outils, il était essentiel de les confronter à l'expertise des administrateurs, experts et adhérents de la FFF. Rejoindre la FFF c'est avoir accès au(x) savoir-faire de la franchise et éviter le travers qui consiste à ne développer une franchise qu'en vase clos. »



Maison Becam - Membre "Nouvelle franchise"

Maison Becam est un réseau de boulangeries créé en 2005 par Cécile et Nicolas Becam. Aujourd'hui, l'enseigne compte plus de 20 points de vente en France. Historiquement développé sous forme de concession, le réseau a choisi de passer à un modèle

de franchise. Maison Becam propose à ses clients une offre variée incluant boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, snacking, pizzas et salon de thé.

www.maisonbecam.com

Pour **Nicolas Becam**, co-fondateur de Maison Becam :

« rejoindre la Fédération Française de la Franchise est une étape clé dans l'évolution de Maison Becam. Cette adhésion témoigne de notre engagement à structurer notre développement, à apprendre aux côtés d'experts du secteur et à offrir à nos franchisés un cadre solide et pérenne. Forts de 20 ans d'expertise et d'une dynamique de réseau engagée depuis 4 ans, nous sommes fiers de poursuivre notre ambition au sein d'un environnement innovant et collaboratif. »



Laurent Leclerc - Nouvel expert

M. Laurent Leclerc a intégré le Collège de la FFF en qualité d'expert. Co-fondateur de SMAPPEN, une entreprise spécialisée en géomarketing, il apporte son expertise pour évaluer le potentiel de nouvelles implantations, réaliser des études de marché locales, gérer les zones d'exclusivité et de chalandise, optimiser les implantations existantes, ainsi que pour soutenir la prospection commerciale.

www.smappen.fr

Laurent Leclerc, co-fondateur de Smappen, déclare :

« j'ai souhaité rejoindre la Fédération Française de la Franchise à la fois pour pouvoir transmettre mes connaissances dans mes domaines de prédilection, mais aussi pour continuer à apprendre au contact des autres experts du collège. C'est également l'opportunité pour moi de contribuer au développement de la franchise, qui est un formidable levier pour booster l'entrepreneuriat en France. »



Elodie Bertrand-Esquel - Nouvelle experte

Avocate en droit de la franchise depuis plus de 10 ans, Elodie Bertrand-Esquel accompagne aussi bien les franchiseurs que les franchisés, en conseil et contentieux. Elle prône avant tout une approche juridique accessible, afin de mettre son expertise au service de l'activité de l'ensemble de ses clients. L'objectif ? Être un conseiller du quotidien, écouter et comprendre les enjeux d'une entreprise pour apporter des solutions juridiques sécurisées et pragmatiques.

www.beside-avocats.com

Elodie Bertrand-Esquel, avocate en droit de la franchise, affirme :

« convaincue du sens de la Fédération Française de la Franchise, je suis déterminée à m'investir au sein de celle-ci afin de contribuer au rayonnement du modèle, notamment au niveau régional ou par la mise en place de solutions innovantes. »



Mehdi Taleb - Nouvel expert

Après plusieurs années chez FRANCHISE DIRECTE, spécialiste de la génération de candidats à la franchise, il a décidé de fonder EVERFRUIT en 2018 pour accompagner les réseaux avec des solutions marketing et stratégiques, facilitant leur acquisition de franchisés et de clients finaux. Aujourd'hui, son entreprise soutient plus de 40 réseaux de franchises.

www.everfruitdigital.com

Mehdi Taleb, fondateur de EVERFRUIT, explique :

« j'ai travaillé dans le digital pour plusieurs entreprises technologiques, dont Apple. J'ai ensuite rejoint Franchise Directe, leader mondial de la génération de candidats à la franchise. J'ai pris conscience du fossé existant chez les franchisés en matière de marketing et d'acquisition de clients finaux. Fort de ce constat, j'ai fondé Everfruit, première agence en France 100 % spécialisée sur ces enjeux. Rejoindre la FFF est une étape naturelle pour contribuer activement à cette transformation. »

À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la Fédération Française de la Franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l'environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération Française de la Franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise.

La franchise représente en France 2 089 réseaux, 90 588 points de vente franchisés, pour plus de 88,64 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 962 724 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus

franchise-fff.com

